

va être transférée, par un projet de résolution qui est actuellement devant la Chambre, du ministère de la Défense nationale à celui des Transports.

M. GREEN: N'est-il pas vrai que le personnel de l'aviation est bien peu entraîné pour le combat? Il exécute des travaux qui devraient être faits en réalité par l'aviation civile et qui permettraient de développer l'aviation civile.

L'hon. M. MACKENZIE: C'est vrai jusqu'à un certain point. Une bonne partie de l'entraînement du personnel de l'aviation royale du Canada consiste en un certain nombre d'heures de vol, dans le contrôle des machines et dans des explorations de territoires et il peut le faire tout aussi bien au point de vue militaire qu'au point de vue civil. Le même entraînement s'applique dans les deux sens et c'est ce que l'on fait actuellement.

M. GREEN: Ce crédit pourvoit-il à une augmentation du personnel de la force aérienne permanente?

L'hon. M. MACKENZIE: Oui, quatre officiers et quarante-quatre hommes dans l'Aviation royale du Canada.

M. GREEN: Ce sera l'augmentation totale?

L'hon. M. MACKENZIE: Oui. L'année dernière il y a eu une augmentation pour laquelle on n'avait pas inscrit un montant suffisant dans le budget des dépenses. Il y a un report sur ce montant qui, ajouté au nouveau personnel, représente une grosse partie de ce crédit.

M. GREEN: Quelle est à l'heure actuelle l'effectif de la force non permanente? Ce crédit pourvoit-il à une augmentation?

L'hon. M. MACKENZIE: Le 31 mars de cette année l'effectif se composait de cinquante-deux officiers et deux cent quatre vingt-neuf hommes, soit un total de trois cent quarante et un.

M. GREEN: Y aura-t-il une augmentation par suite de l'adoption de ce crédit?

L'hon. M. MACKENZIE: Le poste des soldes et allocations comprend deux aviateurs supplémentaires de l'Aviation royale du Canada qui sont attachés à la force aérienne non permanente et il y a deux jours d'entraînement additionnel pour trois escadrilles de la force aérienne non permanente. Le montant est de \$19,800 de moins.

M. GREEN: Combien existe-t-il d'escadrilles non permanentes et des demandes ont-elles été reçues pour en augmenter le nombre?

L'hon. M. MACKENZIE: Nous avons l'escadrille n° 10 à Toronto; l'escadrille n° 11 à Vancouver; l'escadrille n° 12 à Winnipeg, ce sont toutes des escadrilles coopérant avec l'armée de terre; l'escadrille de combat n° 15 à Montréal; l'escadrille de bombardement n° 18 à Montréal, l'escadrille de bombardement n° 19 à Hamilton. Il y avait, le 30 avril 1936 un total de cinquante et un officiers et deux cent quatre vingt-onze hommes.

M. GREEN: Des demandes ont-elles été reçues de différentes villes pour augmenter le nombre des escadrilles?

L'hon. M. MACKENZIE: Oui, nous recevons des requêtes de temps en temps.

M. GREEN: Combien en avez-vous reçu?

L'hon. M. MACKENZIE: De fréquentes demandes ont été reçues depuis le peu de temps que je suis à la tête de ce ministère.

M. GREEN: Des dispositions ont-elles été prises pour protéger une route aérienne impériale traversant le Canada?

L'hon. M. MACKENZIE: Mon honorable ami veut-il parler de la protection d'une route commerciale par la voie des airs?

M. GREEN: Je veux parler d'une force aérienne susceptible de protéger une route aérienne à travers le Canada. Nous espérons avoir un jour une route impériale par la voie des airs passant par le Canada et il me semble que nous devrions prendre les moyens de la protéger.

L'hon. M. MACKENZIE: Je dirai bien franchement à mon honorable ami que la question ne m'a pas encore été soumise. Je considère que la première chose à faire pour un ministre de la Défense, quel qu'il soit, est de s'occuper de la protection des côtes canadiennes, soit pour assurer la neutralité du pays soit pour toute autre fin utile. La question dont parle l'honorable député ne m'a pas encore été soumise au point de vue d'une décision à prendre.

M. GREEN: Nos forces aériennes sont apparemment bien peu considérables. Après tout, nous sommes une nation; pourquoi n'aurions-nous pas une force aérienne efficace pour notre défense.

L'hon. M. MACKENZIE: La meilleure réponse que je puisse donner est qu'il y a cette année une augmentation de \$1,000,000 à cette fin. Nous devrions d'après moi, avoir au Canada une force aérienne assez modeste, mais efficace.

(Le crédit est adopté.)